

Questions orales

M. Andre: C'est ce que je fais. Dans un passage de ce document, on dit que pour relancer la croissance de cette industrie, le gouvernement du Canada a décidé de modifier la Loi sur les brevets afin de rééquilibrer la politique de 1969.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Je parle du gouvernement précédent. Le gouvernement actuel a donc relevé ce défi. La Chambre des communes a examiné la mesure qu'il lui a présentée en mai cette année. Et le Sénat a renvoyé cette mesure pour que nous l'étudions.

Une voix: Répondez à la question.

M. Andre: En août, le député néo-démocrate de Vancouver Kingsway a assuré que de l'avis de son parti, le Sénat devrait laisser cette mesure suivre son cours une fois que la Chambre en a revu la teneur.

Le même jour, le chef de l'opposition déclarait que la Chambre élue des communes devait avoir le dernier mot au bout du compte. Que c'était la position non équivoque du parti libéral.

A la fin d'août, le gouvernement était déterminé à faire adopter le projet de loi C-22. Le nouveau parti démocratique a reconnu que cette mesure devait être adoptée et le parti libéral a fait de même. Mais le député trouve choquant d'apprendre qu'au cours des discussions du 3 octobre, nous reconnaissons nous être engagés en ce qui concerne ce projet de loi.

Tous les propos que j'ai rapportés montre que tout le monde à la Chambre s'était engagé aussi.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ce que je trouve choquant, c'est de voir que le gouvernement ne disait la vérité ni au Parlement ni aux Canadiens.

[Français]

LE PROJET DE LOI C-22—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je demande au ministre d'admettre qu'il a dit à maintes reprises que le bill C-22 n'était pas et n'est pas inclus dans les négociations du libre-échange et, en dépit de ces déclarations, ce gouvernement a signé une Entente dans laquelle il s'est engagé à faire passer ce projet de loi en dépit de ces déclarations.

Pourquoi le gouvernement a-t-il peur de dire la vérité là-dessus au peuple canadien?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, le projet de loi C-22 n'a pas fait l'objet des négociations. Dans l'accord qui a été paraphé par les deux parties, dont une copie a été remise à tous les députés et rendue publique, on ne parle pas du projet de loi C-22.

Nous avons peut-être commis une erreur en croyant le chef de l'opposition lorsqu'il a déclaré que le parti libéral reconnaissait que la volonté de la Chambre devait triompher et que le projet de loi C-22 devait être adopté. Le 3 octobre, le chef de l'opposition a pris un engagement en ce sens. Le Nouveau parti démocratique nous avait laissé savoir, en fait, que cette mesure allait être adoptée.

Le député prétend-il que nous avons commis une erreur en croyant sur parole son chef?

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'ai demandé au ministre s'il niait les déclarations qu'il a faites. S'il a bien tenu les propos en question, est-ce à dire que son gouvernement et lui-même n'ont pas été francs envers les Canadiens? N'est-il pas vrai que le gouvernement a été pris en flagrant délit, qu'on s'est aperçu qu'il ne disait pas la vérité aux Canadiens? Le gouvernement ne reconnaît-il pas ainsi qu'une augmentation du prix des médicaments n'est qu'une infime partie du prix que les Canadiens devront payer à la suite de la signature de cet accord de libre-échange tout à fait répréhensible avec les États-Unis? Dites-nous la vérité.

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, il s'agissait de savoir si le chef de l'opposition disait la vérité lorsqu'il a déclaré que la volonté de la Chambre des communes allait triompher au sujet du projet de loi C-22. A deux reprises, la Chambre s'est dite en faveur de ce projet de loi. Le député prétend qu'il est scandaleux d'affirmer publiquement que le gouvernement entend faire adopter le projet de loi C-22, alors que nous n'aurions pu être plus clairs à ce sujet depuis 16 mois.

Nous pensons que le chef de l'opposition disait la vérité lorsqu'il a déclaré que le parti libéral reconnaissait que la volonté de la Chambre des communes était prépondérante. Or, la Chambre a déclaré que le projet de loi C-22 devait être adopté. Quand le parti libéral va-t-il s'acquitter de ses obligations?

LES DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Ce que les Canadiens veulent savoir, c'est pourquoi le gouvernement a menti au Parlement, pourquoi il a menti à la population canadienne en disant, et pas seulement une fois . . .

Une voix: La revoilà!

M. le Président: Il est sans doute possible de soutenir que la députée reste à un cheveu de dépasser les bornes parce que son accusation ne concerne que le gouvernement en général. Mais je l'inviterais à faire preuve de prudence et à ne pas aller trop loin.

Mme Copps: Monsieur le Président, la population canadienne veut savoir pourquoi à maintes reprises le gouvernement a dit à la Chambre, à l'autre endroit, à la télévision, par l'intermédiaire des médias à la population canadienne, que le projet de loi sur les médicaments n'était pas en cause dans les pourparlers sur le libre-échange, alors qu'il est évident que le 3 octobre il a signé un programme secret montrant qu'effectivement cela faisait partie intégrante du bradage aux Américains.

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, j'ai dit à maintes reprises que le projet de loi C-22 n'était pas en cause dans les négociations d'échange.

Des voix: Oh, oh!